



Syndicat National du Trésor

Mutations : la réforme de la DGCP doit être abandonnée !

Depuis le mois de mars 2006, la DGCP a engagé un projet de refonte du système de mutation-réintégration. Cette réforme, au prétexte d'une nécessaire remise à jour, vise en fait à adapter notre système de mutation à une politique de suppression d'emplois et de restructurations de nos services sans précédent.

Ce projet porte atteinte au droit statutaire à mutation.

Les pénalisations pour refus de mutation sont plus sévères, les « blocages » demeurent, le délai de mutation s'allonge et les possibilités de départs diminuent notamment avec un mouvement principal en moins.

Nous ne pouvons cautionner une telle réforme !

C'est pourquoi la CGT exige avec les personnels l'abandon de ce projet de réforme et continue à revendiquer l'ouverture de réelles négociations pour :

- **Le maintien des trois mouvements par cycle**
- **La publication des vacances d'emplois**
- **La mise en place d'un système qui fasse ressortir l'urgence des priorités**
- **L'abandon des pénalisations qui ne servent ni l'intérêt des services ni celui des agents**
- **L'extension des compétences des CAP aux mouvements de mutation**

Nom—Prénom	Poste	signature

Plus d'infos sur cette réforme sur le site internet du SNT-CGT :

→ http://www.tresor.cgt.fr/article.php3?id_article=2541

→ http://www.tresor.cgt.fr/article.php3?id_article=2463